

**AVENANT N° 1 AU
RÈGLEMENT
DU GRAND CHALLENGE DES ECOLES D'INGENIEURS
DE L'USINE NOUVELLE**

Article 1 - Société organisatrice

La société **GROUPE INDUSTRIE SERVICES INFO** (ci-après l'organisateur), SAS au capital de 38 628 352,10 €, dont le siège social est au 20 rue des Aqueducs 94250 Gentilly, RCS de Créteil n°442 233 417, organisatrice du concours intitulé «GRAND CHALLENGE DES ECOLES D'INGENIEURS» **décide de modifier le règlement de son opération sur le point suivant :**

- **La date limite de dépôt des dossiers initialement prévue le 14 mars 2025 est repoussée au 21 mars 2025**

En conséquence, les dossiers de candidatures pourront être adressés jusqu'au 21 mars 2025 à minuit.

LES AUTRES DISPOSITIONS DU REGLEMENT DE L'OPERATION DEMEURENT INCHANGEES.

FAIT A GENTILLY, le 07 mars 2025